



Nouvel anti-mildiou **Resplend®** : Le concentré d'efficacité.

Resplend®, l'anti-mildiou pratique

- Formulation liquide
- Dose : 1 l/ha
- Conditionnement adapté : 1 l et 5 l

Resplend®, pour une performance régulière

- Efficacité de haut niveau, même en situation difficile
- Protection des feuilles et des grappes pendant 14 jours
- Excellente résistance au lessivage
- A base d'amétoctradine, une molécule de référence avec un mode d'action original et des sites d'action spécifiques.

Resplend®, un profil favorable

- Association réglementairement possible avec les anti-oïdium*
- DRE : 6 heures
- ZNT aquatique : 5 mètres



* Après vérification de la compatibilité physique, biologique et réglementaire de l'anti-oïdium associé



FICHE D'IDENTITÉ

AMM : 2150387

Composition :

300 g/l d'amétoctradine
+ 225 g/l de diméthomorphe

Formulation : suspension concentrée (SC)

Conditionnements :

1 l pour 1 ha et 5 l pour 5 ha

Usage et dose autorisés :
vigne, mildiou à 1 l/ha

Stade d'application :
entre BBCH 53 et 83

Nombre d'application :

1 par an avec Resplend et sans dépasser 2 applications non consécutives par an de produit à base d'amétoctradine

Délai d'emploi avant récolte : 35 jours

ZNT aquatique : 5 m

Délai de rentrée : 6 h

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile certifiés EN 374-3, EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065, EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison de travail.

**Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute**

0 800 100 299 Service & appel gratuits

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, .bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Novembre 2019. 653VIFE1119EST. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application auprès du N° Vert, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Resplend® : SGH07, SGH09. Attention. H302 : nocif en cas d'ingestion. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Peut produire une réaction allergique. Contient 1,2-BENZISOTIAZOLE-3(2H)-ONE. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SGH07



SGH09

